



Résilier un contrat téléphonique pour cause de m'ensonge

Par **Tiggy**, le **10/08/2014** à **14:36**

Bonjours,

Bouygues télécom ma contacter il y a un peu plus de 3 mois pour me faire une offres de 19,99€ par mois pour un forfait appel,SMS,Mms illimité et internet 3 Gigas, plus un téléphone gratuit ,parce que je venais de prendre la box chez eux.

Depuis je paye entre 26 et 27€ par mois et je n'ai que 500 Mo d'Internet .

Je les ai contacter plusieurs fois , au début on me disais qu'ils s'en occupaient et la dernière fois que j'ai appelé on ma dit qu'il n'existai pas de forfait à ce prix là et que je ne l'aurais jamais.

Je suis engagé pour 2 ans .

Quel lettre recommander puis-je envoyer pour qu'il me résilie mon forfait sans pénalité de remboursement?

Merci par avance.

Par **janus2fr**, le **10/08/2014** à **16:44**

Bonjour,

Avant tout, avez-vous un contrat qui indique bien ce qui était prévu ? Car sinon, il va vous être difficile d'invoquer le non respect de ce contrat.